

RÉUSSIR VOS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES – EURL SASU

Durée : 2 journées (14 heures)

Session :

Nous consulter

Lieu :

100% en distanciel

Public concerné : gérant ou président de société unipersonnelle ou toute personne souhaitant comprendre le formalisme des assemblées générales de sociétés unipersonnelles

Prérequis : aucun prérequis

Animateur(trice) : Expert en droit des affaires + expérience professionnelle

Action et sanction de l'action :

Action : article L. 6353-1° du Code du travail

Sanction : Attestation individuelle de formation avec résultat de l'évaluation et Certificat de réalisation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Plateforme avec solutions d'accessibilité – Microsoft TEAMS

Modalités et délais d'accès :

A réception du formulaire d'inscription, **convention de formation**, à retourner dûment signée et revêtue du cachet, 10 jours minimum avant le début de la formation. Seul le règlement global génère l'inscription définitive.

Objectifs : Distinguer les différentes décisions de l'associé unique. Mesurer l'impact des modifications statutaires. Connaître les formalités obligatoires de communication des assemblées générales.

Compétences visées : Réussir les assemblées générales de votre société unipersonnelle.

Tarif : 1 151,00 € (Mille cent cinquante et un euros) / apprenant. TVA non applicable, art. 261.4.4° a du CGI

Programme :

► **Les assemblées générales**

L'assemblée générale ordinaire
L'assemblée générale extraordinaire
L'assemblée mixte

Date et lieu de l'assemblée
Le commissaire aux comptes

Les dispensés du rapport de gestion

► **Les décisions de l'associé unique**

La constitution de la société

L'approbation des comptes

L'affectation du résultat

Le sort des pertes sociales

Les conventions

L'abandon du compte courant

La rémunération de la gérance

Avec modèles commentés

► **Les modifications statutaires**

La modification de l'objet social

Le changement de dénomination sociale

Le transfert du siège social

Le changement de date de clôture

Les modifications du capital social

Le changement de dirigeant

La dissolution de la société

Avec modèles commentés

► **La communication des documents**

Le dépôt au greffe des comptes annuels

La tenue du registre des procès-verbaux

Modèles de procès-verbaux d'AG annuelle

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Positionnement en amont. Documents pédagogiques transmis à l'apprenant. Possibilité de s'entraîner avec vos statuts. Réalisations de cas réels pour faciliter l'assimilation des concepts abordés. Evaluation des acquis. Evaluation à chaud de la formation.

Contact : Josiane DELRIEU
05 53 47 90 93
formation@jd-developpement.com